

VILLE DE VEMARS

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Goussainville

SP SARCELLES
01 25

N° 44.2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|-----------------------|---|
| Date de convocation | L'an deux mille vingt-cinq, Le 27 novembre à 18 heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric DIDIER, le Maire. |
| 21 novembre 2025 | |
| Date d'affichage | Etaient présents : Patricia ANDRIANASOLO, Didier PREVOST, Isabelle DUFLOS, Lionel LECUYER, Adjoints au Maire. Alain GOLETTA, Antonia CORNET, Véronique BUCHET, Demba DIALLO, Yves LECUYER, Olivier MAGNIER, Marie-Christine COMONT, Marina NICOLAS. |
| 21 novembre 2025 | |
| Nombre de Conseillers | Etaient représentés : Georgette BRAZIER (pouvoir à M. LECUYER), Georgette ROUSSY (pouvoir à M. le MAIRE), William CADOR (pouvoir à M. PREVOST), Jean-Claude PAGANELLI (pouvoir à Mme BUCHET), Conseillers Municipaux. |
| En exercice 19 | Etaient absents : Martial VANDAMME, Joseph MELE. |
| Présents 13 | |
| Votants 17 | |

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Mme CORNET

Rapporteur : M. le MAIRE

OBJET :

Désignation d'un Délégué suppléant du SIAH suite à démission.

M. le MAIRE rappelle aux membres de l'assemblée qu'en raison de la démission de Madame Adeline COURTOIS, membre déléguée suppléante amenée à siéger au sein du SIAH (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne) il convient de procéder à la désignation de son/sa remplaçant(e).

Vu le C.G.C.T,

Vu les statuts du SIAH,

Vu la délibération n° 47/2020 en date du 15 juillet 2020, portant sur l'élection des membres du SIAH suite au renouvellement des Conseillers Municipaux,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires et suppléants auprès du SIAH et ce pour la durée du mandat,

Pour rappel, les membres étaient les suivants :

Titulaires :

- M. le MAIRE
- M. Alain GOLETTA

Suppléants :

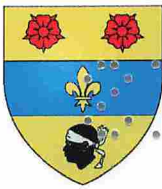
- M. Lionel LECUYER

Transmise le

28 NOV. 2025

Affichée le

28 NOV. 2025



VILLE DE VEMARS

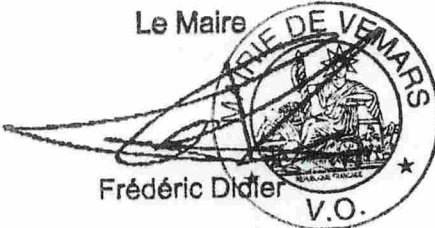
- Mme Adeline COURTOIS

Se présente en qualité de Délégué(e) Suppléant(e) : M. Demba DIALLO

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, **à l'unanimité pour,**

- ✓ **DÉSIGNE M. Demba DIALLO** comme membre délégué suppléant pour siéger au sein du SIAH,
- ✓ **AUTORISE M. le MAIRE** ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- ✓ **CHARGE** les services administratifs communaux de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdits.

Le Maire

Frédéric Didier
V.O.